



RAPPORT FINAL

RECHERCHE CLINIQUE ET TRANSLATIONNELLE

Établissement :

Acronyme du projet :

Année du projet :

Le paiement du solde s'effectuera à compter de la réception du rapport final dûment complété transmis à l'échéance de chaque convention d'investissement et/ou de fonctionnement du même projet.

Ainsi, il est demandé au porteur de renseigner ce rapport final par convention.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

IDENTITÉ DU PROJET

INFORMATION RELATIVE A LA CONVENTION

Numéro de la convention :

Nature de la dépense justifiée :

Investissement

Fonctionnement

Ce rapport final est-il le dernier du projet transmis à la Région ?

(dans le cas de projets comportant plusieurs conventions)

oui

non

Si oui, veuillez à ce que celui-ci soit intégralement rempli et en cohérence avec les éléments transmis à la Région BFC pour la justification des autres dépenses.

Si ce n'est pas le cas, renseignez ce rapport en fonction de l'avancée du projet dans son ensemble.

2.- BILAN BUDGÉTAIRE

Montant de la subvention accordée	€
Montant de la dépense subventionnable (assiette éligible à justifier)	€
Total des dépenses justifiées	€
Montant de la subvention versée (au prorata)	€

3.- BILAN DU PROJET

RÉSUMÉ DU PROJET

OBJECTIFS DU PROJET

AVANCÉES MARQUANTES

(Travaux réalisés, réorientations éventuelles, résultats marquants)

LIVRABLES SCIENTIFIQUES

PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES

4. INDICATEURS RÉALISÉS DU PROJET

Nombre de projets en collaboration avec INTHERAPI	
Nombre de publications dans les revues internationales	
Nombre de posters ou de présentations affichés dans les congrès internationaux ou nationaux	
Nombre d'actions de CSTI réalisées en lien avec le projet	

5. COMMENTAIRES LIBRES

CONTACT

Direction Recherche et Enseignement Supérieur
Service Recherche Valorisation
Lise VIDBERG
lise.vidberg@bourgognefranchecomte.fr

Les données personnelles collectées (nom, prénom, date de naissance, mail, adresse postale, RIB, pièces d'identité, etc.) sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, service Recherche-Valorisation et ses prestataires, pour instruire et suivre les projets de chacun des dispositifs. Ces données sont conservées le temps de l'instruction de l'aide et selon les durées légales de conservation.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), l'accès aux données concernant le candidat par ce dernier est possible, ainsi que l'effacement de ces données. Le candidat dispose également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / Service Recherche-Valorisation, 4 Square Castan, CS 51 857, 25 031 Besançon cedex, ou par mail à l'adresse suivante : contact.recherche@bourgognefranchecomte.fr.

Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles, le candidat peut contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par e électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr)

Ma Région | avancer, partager

bourgognefranchecomte.fr



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**